



## DECLARATION DE CONFORMITE CE

Le fabricant,  
DAVIDTS LIGHTING sprl - chaussée de Waterloo, 850-854 - B-1180 Bruxelles – Belgique  
www.davidts.com - info@davidts.com  
représenté par son gérant, M. Stéphane DAVIDTS,

atteste que cette déclaration de conformité CE est délivrée sous sa seule responsabilité et qu'elle appartient au luminaire décrit ci-après :

- référence : BAKI
- code de fabrication numéro : 3625
- groupe de la *Lighting Collection* : Liseuse avec spot,

déclare que ce luminaire

- est conçu en classe I,
- est prévu pour être exclusivement équipé d'une ampoule LED type GU10, maximum 10W - 240V,
- est construit avec des composants électriques conformes aux normes européennes en vigueur, et plus particulièrement :
  - la douille GU10,
  - le câble téflon 1x0,50mm<sup>2</sup>,
  - le « Touch Dimming », référence RELCO RT78SCG/LED placé sur le cordon et avec un sensor placé sur le spot,
  - le cordon électrique avec fiche « EURO-SCHUKO » double terre 2,5A/250V et câble double isolation PVC 3x0.75mm<sup>2</sup> H03 VVF,
  - les connexions intérieures,
  - les passe-fils nylon, silicone, téflon ou PVC,
- est décrit plus complètement (photos, dessin et données techniques) sur notre site internet,
- est délivré avec une notice de montage, d'entretien et des conseils de sécurité, disponible sur notre site internet,
- est certifié conforme aux dispositions des directives européennes et plus précisément avec
  - La Directive 2014/35/UE - Matériel électrique,
  - La Directive 2014/30/UE - Compatibilité électromagnétique,
- est conçu et fabriqué exclusivement en nos ateliers situés à Bruxelles dans le respect des normes européennes de qualité et des normes de sécurité électrique et plus précisément en accord avec
  - Les Normes EN-60.598 - Luminaires.

en conclusion,  
notre luminaire est totalement apte à porter le marquage « CE ».

Pour Davidts Lighting sprl, son gérant M. Stéphane Davidts

Fait à Bruxelles, le 5 novembre 2018, date de la mise sur le marché de ce luminaire.